

**PIÈCES À FOURNIR
LOCATAIRE ET GARANT
POUR TOUTE CONSTITUTION DE DOSSIERS**

- **Copie d'une pièce officielle d'identité (carte d'identité, carte de séjour, livret de famille...).**
- **Un relevé d'identité bancaire.**
- **Une attestation de l'employeur mentionnant l'emploi et le type de contrat ou copie du contrat.**
- **Copies des trois dernières quittances de loyer ou une attestation d'hébergement ou taxe foncière pour les propriétaires.**
- **Photocopies des justificatifs de ressources : 3 derniers bulletins de salaire, attestation versement bourse pour les étudiants, ou pension retraite.**
- **Les 2 derniers avis d'imposition.**

Remarque

Dans le cas où le dossier est constitué par deux personnes, les pièces sont à fournir pour chacune d'entre elles.

**ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET
VOUS SERA RETOURNÉ**